

## CHAPITRE 2

# CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

Chaque sujet présente la répartition des points question par question. S'agissant d'un concours ou d'un examen, la finalité est la même : obtenir le maximum de points dans le temps imparti. L'objectif du candidat est donc à la première lecture des questions de cibler celles qu'il pourra appréhender avec le plus de facilité et qui rapporteront le plus de points, tout cela dans la durée réglementaire du temps d'épreuve : 1 heure (concours ATTP2), 1 h 30 (examen professionnel ATTP2) ou 2 heures (concours ATTP2EE).

**La gestion du temps est un paramètre essentiel.** Il est en effet inutile de perdre de précieuses minutes sur une question qui ne rapportera pas beaucoup de points, d'autant plus si le sujet de la question n'est pas familier au candidat. Malgré tout, compte tenu de la durée particulièrement courte de cette épreuve, il ne s'agit pas de perdre trop de temps dans l'analyse de la pondération des questions car ce temps pourrait manquer pour terminer.

Pour les **concours ATTP2**, certains sujets peuvent comporter près de 30 questions, le temps imparti par réponse est donc en moyenne, hors relecture et prise de connaissance initiale, de 2 minutes.

Concernant l'**examen professionnel ATTP2**, le titre est trompeur, les 3 à 5 questions en forment réellement un nombre bien souvent beaucoup plus important et même si elles nécessitent des réponses courtes, elles engendrent une réflexion et un temps d'écriture. Aussi, il n'est pas rare qu'une question comporte jusqu'à 5 sous-questions, voire plus.

Il subsiste tout de même une **différence notable entre les concours et l'examen**. Pour les concours, les questions sont toutes indépendantes, contrairement à l'examen professionnel dans lesquelles les sous-questions ont un lien, il faut donc répondre aux premières pour pouvoir répondre aux dernières. Les concours présentent donc un petit avantage et permettent donc au candidat de choisir l'ordre de réponse question par question.

Pour les concours et l'examen, plutôt que d'apprécier la pondération qui finalement est logiquement étudiée par les concepteurs de sujets en fonction de temps de réponse estimés, il paraît plus judicieux de répondre prioritairement aux questions auxquelles le candidat sera plus à l'aise de répondre, sauf peut-être pour des questions qui pourraient être bien valorisées et qui nécessitent un temps de travail relativement court, cela peut arriver.

Concernant la **forme des réponses**, la note de cadrage précise pour les **concours** que le sujet est destiné à la « vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt ».

Pour l'**examen professionnel**, la note de cadrage donne généralement plus d'informations, notamment par le fait que des réponses brèves sont attendues : « les réponses attendues prennent la forme de tableaux, de graphiques, il ne s'agit pas d'une épreuve rédactionnelle. Il sera attendu du candidat des réponses de cinq à quinze lignes, cette précision pouvant être portée dans le sujet afin que le candidat puisse mesurer sans ambiguïté ce qui est attendu de lui ».

Si le libellé de la question le précise, la réponse devra être intégralement rédigée. En l'absence de précision dans le libellé de la question, le candidat pourrait donc se contenter d'énumérations précédées de tirets, à condition bien entendu que les réponses soient compréhensibles.

Les réponses sous forme de tableaux peuvent requérir des calculs basiques, comme par exemple le calcul de pourcentages, de surfaces, que le candidat devra justifier si la ou les questions le précisent.

Donc, le premier travail du candidat sera d'**ordonner rapidement les questions** afin de les traiter dans un ordre de manière à être certain d'avoir suffisamment de temps pour répondre aux questions maîtrisées. Les questions les moins maîtrisées seront à traiter en dernier, quitte à ne pas les traiter en cas de manque de temps.

La pondération des questions peut donner une idée de la longueur de la réponse attendue. La réponse à une question à 5 points devra sensiblement être 5 fois plus longue que celle à une question à 1 point. Même si la question est parfaitement maîtrisée par le candidat, si elle ne vaut qu'un point, il est inutile de la développer intensément car elle ne vaudra de toute façon qu'un point. Il ne faut pas pour autant les négliger, la réussite se jouant parfois à quelques dixièmes de points.

Il est **inutile de lire l'ensemble des documents du dossier avant de commencer à répondre aux questions**.

Pour l'**examen professionnel**, une bonne partie des questions renvoie à l'un ou l'autre document dénommé « annexe ». Il est donc préférable de traiter question par question, et de prendre connaissance du document associé juste avant d'y répondre, le titre présenté dans la liste des documents étant généralement suffisant pour faire le lien.

Les éléments de réponses ne figurent dans les documents. Néanmoins les supports fournis peuvent apporter des « indices » pour les réponses tels que des dessins en fond de document ayant un lien direct avec le sujet.

Il peut néanmoins arriver qu'une question ne renvoie pas à un document. Dans ce cas, seules les connaissances personnelles du candidat permettent de répondre, sans indice possible.

En revanche, tous les documents fournis ont leur utilité et peuvent être exploités dans au moins une question, bien qu'ils soient généralement succincts.

Dans le cadre d'une mise en situation, si la question porte sur un sujet parfaitement maîtrisé par le candidat, celui-ci peut illustrer le cas le plus complexe. Si au contraire, le sujet n'est pas maîtrisé par le candidat, il vaut mieux illustrer un cas simple, et bien le faire, plutôt qu'écrire des choses erronées pour un cas complexe.

Dans le cadre de certaines questions, le candidat, dans sa réponse, pourrait être amené à introduire des **graphiques, tableaux et autres schémas**. Dans ce cas, qui s'avèrent de plus en plus rares et qui sont plutôt à destination de l'examen professionnel, ces derniers devraient être avantageusement accompagnés de phrases explicatives. Le candidat veillera alors de respecter la commande de départ et la note de cadrage imposant systématiquement de la concision.

**Dans sa gestion du temps, le candidat doit en garder pour procéder à la relecture.**

Deux méthodes peuvent être envisagées :

- soit relire chaque réponse à l'issue de la question ou du groupe de questions se rapportant à un même thème ;
- soit relire l'ensemble du devoir en fin d'épreuve.

Ce temps est essentiel. En effet, en cas d'un nombre exagéré de fautes d'orthographe et/ou de grammaire, un candidat pourra perdre facilement des points. Le temps de relecture est donc important.

Le correcteur, qui est amené à corriger plusieurs dizaines de copies à la suite, doit certes se focaliser sur la qualité de la réponse et donc du fond, pour autant, une forme de réponse inadaptée (ratures, copie négligée, fautes diverses, écriture difficile à déchiffrer) va rendre la copie bien plus difficile à lire. Il est donc impératif pour le candidat de bien préparer ses fournitures (stylos, correcteurs, règles et autres accessoires expressément indiqués dans la convocation).

Pour la forme, un minimum voire une absence de fautes d'orthographe et de grammaire ainsi qu'une écriture lisible sont importants, bien que moins essentiels vis-à-vis notamment du concours de technicien qui impose clairement une bonne voire très bonne qualité rédactionnelle.

Il est donc **important pour le candidat de s'entraîner au préalable à écrire au stylo de façon lisible**. Bien que le travail quotidien de l'agent visera essentiellement des tâches manuelles, il faut tout de même souligner que l'adjoint technique territorial principal (des établissements d'enseignement), qui encadrera souvent des agents, sera amené régulièrement à rédiger des fiches de travail, à rendre compte dans des déclarations diverses (accidents, note hiérarchique, demandes de commandes). Un travail de rédaction pendant une durée d'une à deux heures représente un exercice auquel le candidat doit se réhabituer.

Dans le cadre de sa préparation aux concours ou à l'examen professionnel, il est donc judicieux pour le candidat de se mettre en condition d'épreuve afin de pouvoir ajuster son « mode opératoire » pour le jour J.

Enfin, comme l'indiquent les notes de cadrage : « À l'expiration de la durée réglementaire de l'épreuve, les candidats sont avertis de la fin de l'épreuve et sont invités à cesser d'écrire. Tout candidat continuant à composer après cette injonction s'expose à l'annulation de sa copie par le jury. Un procès-verbal sera alors établi par le responsable du centre d'épreuves et remis au jury du concours. » Le maître mot de cette épreuve est donc le **respect du temps**, ce sera le gage de sa réussite.

# 8 SUJETS DE CONCOURS OU D'EXAMEN PROFESSIONNEL COMMENTÉS ET CORRIGÉS

Vous vous efforcerez de rédiger les 8 sujets de cas pratique dans les **conditions du concours ou de l'examen**, c'est-à-dire d'un seul jet, en 1 heure, 1 h 30 ou 2 heures selon le sujet et sans documentation, avant de lire les commentaires et les corrigés. Pensez à éteindre votre téléphone mobile (mais si, c'est possible!).

Vous trouverez également le plus grand profit à **faire lire votre devoir** par un ou deux lecteurs choisis pour leur compétence professionnelle (l'idéal serait bien sûr qu'ils soient des cadres territoriaux de la filière technique). Ces lecteurs comprendront-ils tous vos développements? Seront-ils convaincus par vos arguments?

## ■ I. Sujets

**SUJET N° 1 :** Concours 2016, spécialité Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers (CDG Bretagne)

**SUJET N° 2 :** Concours 2016, spécialité Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers (CDG 59)

**SUJET N° 3 :** Concours 2016, spécialité Restauration (CDG 59)

**SUJET N° 4 :** Concours 2017 (établissements d'enseignement), spécialité Installations électriques, sanitaires et thermiques (CDG 67 et CIG grande couronne)

**SUJET N° 5 :** Examen professionnel 2018, spécialité Espaces naturels, espaces verts (CDG Bretagne)

**SUJET N° 6 :** Examen professionnel 2018, spécialité Restauration (CDG Bretagne)

**SUJET N° 7 :** Examen professionnel 2016, spécialité Logistique et sécurité (CDG Est)

**SUJET N° 8 :** Examen professionnel 2016, spécialité Environnement, hygiène (CDG 59)

## SUJET N° 1

### Concours 2016, spécialité Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers CDG Bretagne

Centres de Gestion de la  
Fonction Publique Territoriale  
de la région Bretagne  
Centre organisateur : CDG 35

Mardi 19 janvier 2016

#### CONCOURS EXTERNE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1<sup>ère</sup> CLASSE 2016

Spécialité :  
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers

Vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.

Durée : 1 h 00  
Coefficient : 2

Ce sujet comporte 8 pages. Veuillez vérifier que ce document soit complet.

Vous répondrez directement sur ce document. S'il vous manque de la place pour répondre à une question, vous pouvez continuer d'écrire sur la copie en prenant soin d'indiquer le numéro de la question au préalable.

Il vous est demandé de ne pas désagrafer le sujet de la copie.

#### IMPORTANT

**Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie ou le sujet** : ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe.... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple : nom d'une commune, nom d'un agent....) **mais seulement utiliser les éléments qui vous sont fournis dans les questions.**

Seuls sont autorisés les stylos non effaçables, plumes ou feutres d'encre NOIRE ou BLEUE (sont interdits les stylos à bille effaçables type « friXion »). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas corrigées par les correcteurs.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.**

Reproductions effectuées en accord avec le Centre Français d'exploitation du droit de copie.

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Bretagne



1 - Qu'est-ce qu'un groupe de sécurité ? Et quelles en sont les trois utilités ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2 - A quoi sert un disconnecteur ?

.....  
.....  
.....

3 - Qu'appelle-t-on un montage " en parapluie " et un montage " en parallèle " sur une installation de chauffage ?  
Ensuite, faites un schéma pour chaque montage.

- En parapluie : .....

- En parallèle : .....

4 - A quoi sert un thermocouple ?

.....  
.....  
.....  
.....

5 - Peut-on placer une canalisation de gaz dans un faux plafond ? Justifiez votre réponse.

.....

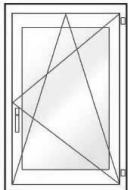
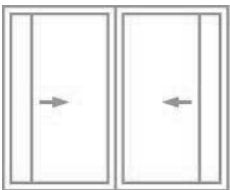

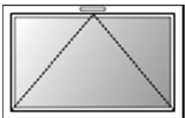
.....

.....

.....

.....

6 - Différents modèles de menuiseries extérieures sont schématisés dans le tableau ci-dessous. Mettez une croix dans les cases correspondantes.

				
A la Française				
A soufflet				
Coulissante				
Oscillo battante				

7 - Le tableau suivant comporte des bois d'essences locales et exotiques. Complétez le tableau à l'aide d'une croix.

	Chêne	Sipo	Movingui	Pin sylvestre	Douglas	Epicéa de Sitka	Acajou
Essence locale							
Bois exotique							

8 - Vous intervenez dans la rénovation d'une salle communale. Le remplacement des fermetures d'occultation extérieures vous est confié. Citez trois modèles susceptibles d'être installés.

- .....

- .....

- .....